



## Édition spéciale du bulletin Informatif

Ambassade de la République Bolivarienne du  
Venezuela en France et auprès des Principautés  
d'Andorre et Monaco

15 novembre, numéro 10

### L'audit des données des électeurs contenues dans les machines à voter est terminé sans aucune observation



Jeudi 1er octobre à 21h00 a été conclu l'audit de la base de données des électeurs et des électrices contenue dans les machines à voter qui seront utilisées lors des élections législatives du 6 décembre prochain.

L'audit prévu par le chronogramme électoral s'est déroulé sur quatre jours, avec des journées de plus de 10 heures ininterrompues, par des auditeurs externes, les techniciens des organisations à but politique et du Conseil National Electoral, en présence d'observateurs nationaux et internationaux.

Source: <http://www.cne.gob.ve/>

### Le Conseil national Electoral met en garde face à la création de matrices d'opinion contre les élections législatives



La Présidente du Conseil National Electoral, Madame Tibisay Lucena, a lancé un appel à la vigilance sur les élections législatives du 6 décembre 2015.

“Nous avons identifié la mise en œuvre d'une stratégie communicationnelle contre l'institution, que nous avons estimé devoir dénoncer, car elle cherche à porter préjudice au développement pacifique des élections, en se servant d'informations mensongères, manipulées, de désinformation et de sale guerre .”

Source: <http://www.cne.gob.ve/>

#### Sommaire

L'audit des données des électeurs contenues dans les machines à voter est terminé sans aucune observation	1
Le Conseil national Electoral met en garde face à la création de matrices d'opinion contre les élections législatives	1
Des organisations politiques ont signé un accord de reconnaissance des résultats	2
Le simulacre de vote a atteint les objectifs fixes	2
Le président de la république a signé l'accord de respect des résultats du 6-d	2
Agrément du software du système d'information aux électeurs	3
Agrément de l'encre indélébile pour les élections législatives	3
Le système électoral vénézuélien offre des garanties suffisantes du respect du vote	3
Le CNE a approuvé des normes spéciales pour la campagne des élections législatives	4
Réunion du CNE avec des représentants du corps diplomatiques accrédité a Caracas	4

## Des organisations politiques ont signé un accord de reconnaissance des résultats



Des organisations politiques ont signé l'Accord de reconnaissance des résultats des élections législatives 2015, qui fait partie des garanties électorales approuvées par le Conseil National Electoral.

En présence de tous les Recteurs du CNE, 20 organisations politiques ont signé le document par lequel elles s'engagent à agir pendant le processus électoral dans le respect le plus strict de la Constitution et des Lois.

Ce n'est pas la première fois que Conseil National Electoral met à la disposition des partis un accord de reconnaissance des résultats. Lors des quatre dernières élections, le Conseil National Electoral a agi ainsi dans le but de favoriser le climat le plus approprié pour le bon déroulement du processus électoral et en particulier la paix dans les jours qui suivront le scrutin.

Source: <http://www.cne.gob.ve/>

## Le simulacre de vote a atteint les objectifs fixes



Tous les objectifs fixés par le Conseil National Electoral pour le simulacre national de votation ont été atteints de façon satisfaisante, comme le montre le rapport technique rendu public après la journée du dimanche 18 octobre.

Le document, présenté par la Direction générale de technologie de l'information, signale que pendant la journée de "répétition" des élections législatives tous les incidents dans les bureaux de vote et dans le Système d'information aux électeurs (SIE) ont été résolus avec succès.

Le rapport affirme que les objectifs fixés ont été atteints, attestant ainsi du bon fonctionnement de tous les éléments techniques, logistiques et des procédures qui font partie du processus électoral du 6 décembre 2015.

Source: <http://www.cne.gob.ve/>

## Le président de la république a signé l'accord de respect des résultats du 6-d



Le Président de la République, Monsieur Nicolás Maduro, s'est rendu au siège du Pouvoir Electoral pour signer l'Accord de reconnaissance des résultats des élections législatives, qui fait partie des garanties approuvées par la plus haute instance électorale.

La Présidente du Conseil National Electoral, Tibisay Lucena, la Vice-présidente, Sandra Oblitas, ainsi que les Recteurs principaux Socorro Hernández et Luis Emilio Rondón, ainsi que les Recteurs incorporés Carlos Quintero, Abdón Hernández et Andrés Eloy Brito, ont reçu le Chef de l'Etat, qui, après avoir signé l'Accord s'est engagé devant le pays à reconnaître les résultats électoraux qui seront proclamés par le CNE le 6 décembre prochain.

Source: <http://www.cne.gob.ve/>

### Agrément du software du système d'information aux électeurs



Les organisations à but politique ont terminé l'audit du Software du système d'information aux Electeurs (SIE) qui sera utilisé dans les bureaux de vote aux élections législatives sans faire aucune observation.

L'audit du système a pour objectif de garantir la transparence et la confiance dans l'application du Système d'Information aux Electeurs (SIE). Cette journée a conclu la première phase de révision du SIE, a informé le Directeur de Système du Conseil National

Electoral, Carlos Rodríguez, dans un entretien réalisé pendant la transmission de l'audit sur le site officiel du Pouvoir Electoral.

Le système d'information indique aux électeurs le numéro du bureau de vote où ils doivent se rendre, indique la page et la ligne du registre électoral imprimé où figurent le nom et le numéro de la carte nationale d'identité de l'électeur, qu'ils devront signer après avoir voté.

Source: <http://www.cne.gob.ve/>

### Agrément de l'encre indélébile pour les élections législatives



L'encre indélébile qui sera utilisée aux bureaux de vote lors des élections législatives du 6 décembre prochain a été agréée par les auditeurs des organisations à but politique et par des chimistes de l'Université Centrale du Venezuela. C'est le 20ème audit réalisé pour garantir la qualité de ce produit, fabriqué à l'UCV depuis 2004.

Pour tester la qualité du produit, élaboré dans les laboratoires de la Faculté de Chimie de l'UCV, les auditeurs des organisations politiques ont choisi, de forme aléatoire, des échantillons de flacons d'encre et le même nombre de produits dissolvants, pris sur les 4 lots des deux produits préparés pour être remis au CNE.

Source: <http://www.cne.gob.ve/>

### Le système électoral vénézuélien offre des garanties suffisantes du respect du vote



Une des principales conclusions de l'étude présentée par des professeurs et des chercheurs de l'Institut d'Etudes Politiques de l'Université Centrale du Venezuela et de l'Institut des Hautes Etudes du Pouvoir Electoral (IAEPE) est que le système électoral vénézuélien offre des garanties suffisantes de respects de la volonté populaire exprimée par le vote.

Les conclusions de cette recherche, qui se fonde sur l'analyse des cinq derniers processus électoraux, ont été présentées à la Salle E de l'UCV. La réunion était présidée par le Directeur de l'Institut des Hautes Etudes du Pouvoir Electoral, Professeur Luis Oblitas, et par le Directeur de l'Institut d'Etudes de Spécialisation de l'UCV, Professeur Rodolfo Magallanes.

Source: <http://www.cne.gob.ve/>

## Le CNE a approuvé des normes spéciales pour la campagne des élections législatives



Jeudi ont été approuvées les Normes spéciales de la campagne pour les élections législatives, qui commencera le vendredi 13 novembre, a informé la Présidente du Conseil National Electoral, Madame Tibisay Lucena.

Sur les normes de la campagne électorale, Madame Lucena a informé que les organisations à but politique, les organisations indigènes, les candidats, pourront signer des contrats pour la diffusion de propagande électorale par des prestataires de services de la télévision publique et/ou privée à travers dans les conditions suivantes: “ prestataires de service par signal ouverte nationale ou régionale d’une durée maximale de 3 minutes par jour par prestataire de services, non cumulables”.

La Présidente du CNE a ajouté que chez les prestataires de service par abonnement, les participants aux élections pourront diffuser des propagandes électorales conformément à la loi, sans excéder 3 minutes non cumulables par chaîne de leur bouquet.

Source: <http://www.cne.gob.ve/>

## Réunion du CNE avec des représentants du corps diplomatiques accrédité a Caracas



Les représentants du corps diplomatique accrédités auprès du gouvernement vénézuélien, répondant à l’invitation du CNE, se sont rendus su siège du Pouvoir Electoral pour connaître des détails du processus des élections législatives du 6 décembre prochain.

Madame Tibisay Lucena, Présidente du Conseil National Electoral, accompagnée de la vice-présidente Sandra Oblitas et du recteur Luis Emilio Rondón, a remercié les diplomates de leur présence et leur a donné des informations de première main sur le déroulement du processus électoral en cours, comme elle l’avait déjà fait dans le passé lors d’autres élections.

Elle a abordé de nombreux thèmes dont le registre électoral, des mesures prises en matière de démocratisation du vote grâce à l’augmentation des bureaux de vote, la certification du système électoral par les audits, l’augmentation des garanties, ainsi que des principes qui ont défini la transformation du CNE.

Source: <http://www.cne.gob.ve/>

**Ambassade de la République Bolivarienne du Venezuela en France et auprès des Principautés d’Andorre et Monaco**

11, rue Copernic-75116 Paris  
Téléphone +33 1 45 53 29 98  
Fax: 01 47 55 64 56  
Mél: [bulletin.venezuela@hotmail.com](mailto:bulletin.venezuela@hotmail.com)

Retrouvez-nous sur le Web!  
[francia.embajada.gob.ve](http://francia.embajada.gob.ve)

MMR/MEB/EF